

INTERSYNDICALE PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT

Fonctionnaires et contractuels de l'ONCFS, ONEMA, Parcs Nationaux, Conservatoire du Littoral, Agence des Aires Marines protégées, ATEN, PNF, EPMP

Blocage du CA de l'ONCFS : Les personnels exigent des actes !



Malgré les pressions exercées sur des personnes et la trahison de la CGC à la veille de cette action, le Conseil d'Administration de l'ONCFS du 11 décembre 2015 a été envahi par les personnels.

Une déclaration a été lue devant l'ensemble des membres du CA. Suite à la pression exercée, le Président, le Directeur et la DRH de l'ONCFS ainsi que le Commissaire du Gouvernement (M. Mitteault Directeur de l'eau et de la biodiversité) ont dû recevoir une

délégation de l'intersyndicale pendant que nos collègues occupaient la salle du Conseil.

Cet entretien dans le bureau du Directeur a duré 2 heures, le DEB sortait régulièrement pour échanger au téléphone avec le cabinet de la Ministre (affaire à la COP21). Les organisations syndicales sont restées jusqu'à ce que les revendications des personnels des établissements publics de l'environnement remontent au niveau politique donc du cabinet de la Ministre.



Suite à cette occupation, les organisations syndicales ont obtenu :

- Une énième motion de soutien du CA de l'ONCFS (votée à l'unanimité moins les 4 abstentions classiques des représentants du gouvernement)
- Le soutien écrit à venir du Président du Conseil d'administration vers la ministre,
- Que les revendications des personnels de l'environnement soient entendues par le cabinet de la Ministre,
- Un engagement à tenir une réunion au niveau du cabinet de la Ministre la semaine du 14 décembre.

Après deux heures, les personnels ont libéré le Conseil d'Administration qui a repris ses travaux. Contrairement aux annonces alarmistes d'une certaine organisation syndicale, le budget a été voté et nos organisations syndicales (celles qui sont responsables en défendant les personnels) iront porter vos revendications au niveau du Cabinet de Madame Royal.

Cette action a payé. Un premier pas a été franchi mais il n'y a aucune garantie de prise en compte de nos revendications.

Plus que jamais restons mobilisés !
Rendez-vous le 4 février 2016